



Bulletin municipal de Verchères février, mars, avril, mai 2014 no. 22

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES MAISONS LÉZARDÉES

La Municipalité de Verchères a adopté le règlement #492-2013 pour instaurer un programme Réno Québec – volet maisons lézardées. Le tout est encadré par la Société d'Habitation du Québec (SHQ), qui contribue financièrement au programme. Ledit programme a pour but de venir en aide aux propriétaires de bâtiments dont les fondations présentent des lézardes à la suite de leur affaissement suite à la sécheresse de l'été 2012. Les formulaires nécessaires aux demandes d'aide sont disponibles à la mairie.

Pour être admissibles, les travaux doivent nécessiter l'installation d'au moins un pieu (art. 8) pour stabiliser les fondations du bâtiment. Les causes de l'affaissement de la fondation doivent être reliées à la condition du sol et non pas à un défaut ou à un vice de construction (art.7). Ceux qui feront une demande d'aide devront transmettre un devis détaillé des travaux à exécuter et au moins deux (2) soumissions (art. 14.3).

Pour consulter le programme dans son intégrité, visitez le www.ville.vercheres.qc.ca, section accueil/liens express/programmes et subventions.

MADELEINE DE VERCHÈRES PREND DES VACANCES

On voulait fêter son centenaire l'an passé, mais la statue de Madeleine de Verchères nous a donné des sueurs froides en nous montrant une faiblesse. Nous avons malencontreusement dû annuler les festivités.

Le gouvernement fédéral est toujours propriétaire et responsable de la statue Madeleine de Verchères. C'est lui qui paiera pour les travaux et qui sera aussi le maître d'œuvre. La Municipalité de Verchères est toutefois partie prenante à toutes les discussions.

Madeleine de Verchères prendra donc quelques semaines de vacances en atelier pour se refaire une beauté et nous reviendra toute «bronzée». En effet, afin d'assurer que la statue soit encore fière et solide pour un autre 100 ans et pour garantir la solidité du socle de pierre et des ancrages de la statue, celle-ci devra être descendue et transportée en atelier. D'ici les travaux, le périmètre de sécurité demeurera clôturé à titre préventif pour les responsabilités liées aux assurances même s'il n'y a pas de danger que « Madeleine » débarque toute seule.

Nous discutons fermement pour que la statue soit sur son socle pour la Fête nationale du 24 juin. Sera-t-elle toute pimpante et fraîchement revenue de ses vacances ou prendra-t-elle ses semaines de congé jusqu'en juillet? C'est ce que nous saurons un peu plus tard ce printemps lorsque les devis et les appels d'offre des travaux seront sortis.

À suivre...



SERVICE D'URBANISME

CONTEXTE DE L'ORGANISATION DU DÉVELOPPEMENT DE VERCHÈRES

La Municipalité de Verchères fait partie de la Municipalité régionale de Comté (MRC) de Marguerite-d'Youville. Notre MRC fait partie de la Couronne Sud de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). La CMM couvre un territoire de 82 villes et municipalités autour de Montréal.

Ces organisations ont toutes comme objectif de planifier le développement et de tenter de faire de l'aménagement durable et harmonieux. À chacun des paliers, on a un outil, une politique, un document qui explique la vision et qui contraint les paliers inférieurs à la respecter.

Le gouvernement du Québec a ses grandes orientations en matière d'aménagement et de développement en plus d'avoir ses Lois (territoire agricole, environnement, transport, eau potable, etc.) La CMM a un plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) qui reflète les exigences du gouvernement et qui obligent les MRC à être conformes. Les MRC élaborent des schémas régionaux d'aménagement et de développement qui doivent respecter les énoncés du PMAD.

Les schémas des MRC obligent alors les municipalités locales à produire des plans d'urbanisme et des règlements d'urbanismes (zonage, lotissement, construction) conformes aux affectations et vocations des territoires déterminées dans les schémas.

Le plan d'urbanisme de Verchères est donc la transcription de deux (2) choses essentielles, soit d'une part les exigences de la planification supérieure et d'autre part l'expression des choix communautaires et collectifs, des gens vivant à Verchères. Il se peut que quelques fois, ces deux lignes de pensée n'arrivent pas à la même place et on doit alors chercher des solutions qui ne sont pas toujours évidentes.

Dans les choses qui s'en viennent quant à l'aménagement du territoire, suite à l'entrée en vigueur du PMAD au début 2012, il y aura un plan de développement de la zone agricole (PDZA), un programme de protection, gestion et mise en valeur des milieux humides, naturels et boisés et enfin beaucoup d'énergie sera mise sur la gestion de l'eau. La gestion de l'eau se situe autant dans la production et la distribution de l'eau potable que dans le contrôle des rejets des eaux usées ou la création d'ouvrages particuliers pour les eaux pluviales ou de ruissellement. Il ne faut pas non plus oublier toute la problématique de la protection des cours d'eau.

L'entrée en vigueur du PMAD entraîne de plus que les nouveaux développements domiciliaires se fassent majoritairement en fonction des transports en commun et que l'on augmente les densités d'occupation du sol, c'est-à-dire d'avoir plus de logements qu'avant pour une même grandeur de terrain.

TRAVAUX PUBLICS

BRANCHEMENT AUX ÉGOUTS ET AUTRES SERVICES MUNICIPAUX

Depuis de nombreuses années, des efforts importants ont été faits pour assainir les eaux usées municipales. Cela a permis d'améliorer considérablement la qualité de l'eau du fleuve et des cours d'eau. Toutefois, nous constatons certaines problématiques de branchements inversés. La Municipalité fera donc des vérifications de son réseau afin de déceler les endroits à problème.

RACCORDEMENTS INVERSÉS

Branchement ou défectuosité à un équipement qui permet à des eaux usées sanitaires de se déverser ailleurs que dans un réseau d'égout domestique ou unitaire, soit dans un réseau d'égout pluvial, sur le sol, dans un fossé ou dans un cours d'eau, alors que l'immeuble concerné est desservi par un réseau d'égout domestique ou unitaire.

PERMIS DE BRANCHEMENT

Tout raccordement au réseau municipal exige un permis de branchement et une inspection des travaux avant de remblayer l'excavation.

Pour plus de détail sur le règlement #111-88 sur le Branchement à l'égout, visitez le www.ville.vercheres.qc.ca/citoyens/règlements ou contactez le Service d'urbanisme.





1. **Pourquoi limiter l'utilisation des sels déglaçants et abrasifs dans les secteurs à faible circulation?** Le sel n'est pas bon pour l'environnement. Pour être efficace, il a besoin de circulation automobile fréquente. Plus il y a de circulation automobile, plus le sel travaille et plus il sera facile d'obtenir une route déglacée. C'est ce que l'on observe sur les routes et rues à forte densité de circulation comme Marie-Victorin, Duvernay, Calixa-Lavallée.
2. **Qu'est-ce que des «secteurs blancs»?** Ce sont des secteurs à faible circulation où l'utilisation des sels déglaçants et abrasifs se fait de façon restreinte, tout en assurant la sécurité des usagers, piétons et véhicules. Verchères, comme plusieurs autres municipalités, favorise le principe écologique «secteurs blancs».
3. **Pourquoi ne pas utiliser de sel dans les «secteurs blancs»?** Pour les raisons énumérées plus haut ! Dans ces secteurs, le sel n'est utilisé qu'aux intersections ou en période de redoux ou de pluie verglaçante. Notons que dans ces secteurs, vu la faible densité de circulation, le sel utilisé traverse directement les couches de neige compactée et de glace, en formant de petits trous sans contribuer au déglçage.
4. **Peut-on utiliser d'autres moyens pour déglacer les «secteurs blancs»?** L'utilisation de petites pierres fracturées se fera en dernière analyse. Toutefois, cette mesure présente de mauvais côtés. Autant la pierre que le sable peuvent provoquer des problèmes à l'égout ainsi que des inconvénients comme la boue et la saleté. Sur les rues à circulation locale, il est presque impossible de déglacer à 100%. Ces rues sembleront moins belles, plus glissantes et moins entretenues. Mais les conditions qui en résultent sont causées par la faible fréquentation de ces secteurs.
5. **Quelles sont les priorités lors d'opérations de déneigement ou de déglçage ?** Lors de bordées de neige, de redoux, de pluie suivis de froid intense, une priorité d'intervention s'effectue sur les rues passantes, les côtes, les intersections, les corridors scolaires, le déblocage des puisards (pour s'assurer de l'évacuation de l'eau en cas de regel), les trottoirs et ce, échelonné sur quelques jours.

Les hivers parfaits, offrant neige blanche et une température clémente sont rares chez nous!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-SCOLAIRE



Nouvelle section de livres à gros caractères

Dans le cadre de la politique du MADA (Municipalité amie des aînés), la bibliothèque met à la disposition de tous les usagers, des livres écrits en gros caractères. Une section spéciale est aménagée dans la bibliothèque pour recevoir cette nouvelle collection. Les volumes sont identifiés avec un œil sur le dos du livre afin de pouvoir les retrouver facilement dans la bibliothèque. Ces documents permettent aux personnes âgées ou présentant des problèmes de vision de profiter du plaisir de lire.

Zone Wi-Fi à la bibliothèque

La bibliothèque de Verchères est fière d'annoncer à tous ses usagers qu'ils peuvent dès maintenant accéder à l'internet à l'intérieur de ses locaux. Pour tous ceux qui utilisent un portable, une tablette, ou un téléphone intelligent, il vous est maintenant possible de vous brancher à Internet sans frais à la bibliothèque grâce au service Zap Montérégie.

Prêts de livres numériques pour tous nos usagers

La Bibliothèque de Verchères offre à tous ses usagers, adultes et jeunes, le prêt de 6 livres numériques en plus des 8 livres papier pour une durée de 21 jours.

Vous êtes intéressé au prêt numérique et vous ne savez pas comment ça fonctionne? Informez-vous à la bibliothèque, choisissez votre NIP, accédez aux ressources électroniques, et faites votre choix parmi les livres numériques québécois disponibles dans la banque. Il suffit de télécharger un logiciel la première fois, et d'aller chercher votre livre numérique à partir de votre adresse de courriel.

Nous vous souhaitons de faire de belles découvertes dans la collection de livres numériques! C'est un service gratuit!

ON DÉCOUVRE UNE ENTREPRISE DE LA ZONE INDUSTRIELLE : SIMEC

Nous sommes plusieurs à nous poser la question : « Qu'est-ce que Simec et que font-ils ? »

SIMEC (*Société d'Intervention Maritime, Est du Canada Ltée*), le plus grand organisme d'intervention privé pour les déversements de pétrole au Canada.

En 1993, la responsabilité de développer une capacité de préparation et d'intervention pour les déversements maritimes de pétrole a été confiée à l'industrie privée. SIMEC a ainsi été fondée en 1994. Il est un des 4 organismes d'intervention mis en place par le secteur privé pour se conformer aux nouvelles exigences de la Loi sur la Marine Marchande. SIMEC est accréditée par Transport Canada et sa mission est de maintenir une capacité de réponse qui est cohérente avec la réglementation et est aussi capable de fournir une riposte réaliste à un prix abordable pour ses membres.

L'entrepôt de SIMEC à Verchères est l'un des 6 centres d'intervention de la compagnie. Les autres centres d'intervention sont localisés à Sarnia, Québec, Sept-Îles, Halifax et Saint-Jean (TN). Au total, 38 employés à temps plein et plus de 600 entrepreneurs et consultants formés font partis des équipes d'intervention. À Verchères, 3 employés assurent la maintenance des équipements, la formation des entrepreneurs ainsi que la préparation des plans d'urgences. SIMEC maintient un inventaire d'équipements d'interventions spécialisés à chaque centre d'intervention. Les équipements disponibles servent à protéger les ressources sensibles, à contenir le pétrole sur l'eau et à le récupérer. Les équipements comprennent des bateaux de travail, des estacades (barrage flottant), des écrémeurs et autres équipements spécialisés. Les 60 entrepreneurs de la région de Montréal qui sont formés à Verchères viennent régulièrement suivre des formations et/ou participer à des simulations de déversement. Les activités pratiques consistent principalement à faire des déploiements d'estacades au quai de Verchères et dans les îles avoisinantes.

Lorsqu'il y a un déversement, une compagnie membre peut activer SIMEC par un numéro d'urgence 24h. Le processus d'appel de SIMEC permet de mobiliser rapidement le personnel et les équipements nécessaires pour riposter à un déversement. SIMEC agit sous la direction d'un commandant sur place afin de fournir un plan d'action, les équipements, les ressources et la gestion opérationnelle afin de soutenir l'effort d'intervention.

L'expérience acquise par SIMEC depuis les derniers 19 ans est aussi utilisée pour fournir de la formation à ses membres, donner des avis sur le développement de plan d'urgence et produire des ateliers de travail à ses clients et agences gouvernementales.

FADOQ VERCHÈRES – Le vent dans les voiles !

FADOQ Verchères, organisme à but non lucratif, compte 230 membres et offre pour les personnes de 50 ans et plus, une foule d'activités pour tous les goûts : cours de danse en ligne, activités physiques *Vivre en forme*, soirée de danse 1 fois par mois, pétanque, sac de sable, etc.

Avec l'arrivée de nouveaux membres au sein du conseil d'administration, ce ne sont pas les idées qui manquent ! Toutefois, des postes seront à combler et FADOQ Verchères a un besoin important de gens qui s'impliqueront. L'assemblée générale aura lieu le 29 avril 2014 à 19h au Centre communautaire de Verchères. Toute la population est invitée. Mais avant tout, n'hésitez pas à vous informer auprès de notre organisme pour savoir de quelle façon vous pouvez être utile. Faites connaître vos intérêts et vos compétences à FADOQ Verchères. Soyez présents à la prochaine assemblée générale d'avril. Ce sera à votre tour de prendre part activement aux décisions d'avenir de FADOQ Verchères. C'est important, soyez-y, nous serons heureux de vous recevoir.

FADOQ Verchères profite de l'occasion pour remercier les membres sortants de l'organisme ainsi que M. Pierre Labre (ex-président) pour son dévouement et son implication au cours de ces nombreuses années.

Pour information : Pierrette Chagnon, présidente: 450-583-6876

QUI SONT VOS ÉLUS MUNICIPAUX?

GILLES LAMOUREUX a adopté Verchères, avec sa famille en 2000. Au niveau professionnel, il occupe la fonction de conseiller syndical à la CSN depuis plus de 26 ans. En mai 2014, il sera retraité et plus disponible pour s'impliquer dans sa communauté. Dans son travail il a toujours préconisé le travail d'équipe, l'écoute et la recherche de résolution de problème et en autant que possible la recherche de consensus. Il est également conférencier à l'occasion en matière de négociation et de relation du travail.

À Verchères, il est impliqué à titre de Président du conseil d'administration de la Maison des Jeunes V-Rock depuis 2007 et est très fier des réalisations que l'équipe de la Maison des Jeunes a accomplies durant ces années.

M. Lamoureux est adepte de la course à pied et cumule une dizaine de marathons à son actif. Il est facile d'accès et motivé à travailler avec ses concitoyens pour améliorer les services à Verchères et faire avancer la participation citoyenne, le tout dans un climat d'intégrité et de transparence.

Élu en novembre 2013 conseiller district #4.



C'est avec fierté que nous avons souligné les 25 ans de service de cinq de nos employés.

Nous les remercions pour leur travail, leur engagement et leur dévouement envers la Municipalité de Verchères.

Nous souhaitons également bonne retraite à Pierre Vincent.

De gauche à droite : *Luc Forcier, Suzanne Gingras, Pierre Vincent, Sylvie Bissonnette, Lise Brunelle* accompagnés du maire Alexandre.

LOISIRS ET CULTURE, ACTIVITÉS, PARCS, ORGANISMES ...

INSCRIPTION SOCCER VERCHÈRES SAISON ÉTÉ 2014

Il est déjà temps de penser aux inscriptions de la prochaine saison de soccer. La date limite d'inscription est le **28 février 2014**. À partir du 1^{er} mars 2014, il y aura des frais de **20\$ supplémentaires** par inscription.

Vous trouverez le nouveau formulaire d'inscription dans le Patelin du mois de février ou sur le site internet de soccer Verchères (socservercheres.org)

Une journée d'inscription aura lieu samedi le 22 février 2014 au Centre Communautaire de Verchères de 9h00 à 12h00. Vous pourrez également inscrire vos enfants en postant le formulaire d'inscription au casier postal 761, Verchères, J0L 2R0. Votre chèque doit être libellé au nom de Soccer Verchères et daté **au plus tard** du 28 février 2014.

Pour information : 514-240-9200



UNE CLINIQUE DE SOCCER ? OUI C'EST POSSIBLE

Tout nouveau en 2014, une clinique de soccer vous est offerte à partir de 6 ans.

Consultez le www.ville.vercheres.qc.ca - Section «Citoyens/loisirs et culture/Cliniques de soccer

ou contactez notre Service des loisirs 450 583-3307

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT-NATATION

Cours de natation (intérieurs) pour les 0 - 18 ans et 55 ans et plus

Tout nouveau ! Suite à l'adoption de la politique familiale et MADA (Municipalité amie des Aînés), la Municipalité de Verchères inclut maintenant les 55 ans et plus dans sa politique visant à promouvoir les saines habitudes en aidant à l'accessibilité des Verchèrois aux cours de natation intérieurs.

Sur présentation du reçu, le participant recevra un remboursement équivalent à 50% de la différence entre le tarif résident et non-résident.

SAVIEZ-VOUS QUE ...



... Qu'une **borne électrique** a été installée sur la rue du Couvent ? Verchères, inscrit à Éco Route Québec, fait sa part afin d'accroître la présence de véhicules électriques sur le réseau routier québécois.

... **Les chats** errants pourraient être capturés de même que ceux en surnombre dans une unité d'habitation dans la zone urbaine (le village). Avis à toute personne nourrissant les chats errants : si vous assurez leur survie en les nourrissant et encouragez ainsi les naissances futures, vous devenez responsable de cet animal.



... que le **Centre d'Action Bénévole Verchères** est à la recherche d'un réfrigérateur ? C'est simple et facile de faire un don en appelant Claudine Boivin au 438-868-8329.

... qu'il y aura une **clinique de Soccer**. Informez-vous à la mairie 450 583-3307

... que lors de la **Guignolée 2013**, une somme de 10 850\$ a été amassée ? Mille mercis.

TOPONYMIE – rue Duvernay



Le nom de cette rue nous vient de Ludger Duvernay, né à Verchères le 22 janvier 1799. À 14 ans, il travaille à Montréal comme apprenti typographe dans l'établissement de Monsieur Charles-Baptiste Pasteur. Après quatre années d'apprentissage, Ludger Duvernay part pour Trois-Rivières. Il fonde la « Gazette des Trois-Rivières » qu'il dirige jusqu'en 1822. En 1823, il publia « Le Constitutionnel ». En 1825, il épouse Marie-Reine Harnois de Louiseville et de cette union naquit cinq enfants. En 1827, il se porte acquéreur du journal « La Minerve ». Il se joint à Louis-Joseph Papineau pour faire triompher la cause des patriotes.

En 1834, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, il organise un banquet pour regrouper Américains, Canadiens et Anglais. Quelques mois plus tard, sa société secrète deviendra la Société Saint-Jean Baptiste. En 1837, le 26 mai, il est élu député dans le comté de Lachenaie. En 1839, à Burlington, il fonde « Le Patriote ». En 1842, il revient enfin à Montréal, il rétablit « La Minerve » et réorganise la Société Saint-Jean Baptiste. En 1852, le 28 novembre, il décède à l'âge de 53 ans.

EN VEDETTE – BRAVO !



- **Danny Lupien**, participant au Championnat nord-américain Subaru Ironman Mont-Tremblant.
- **Yvan DeMuy et son équipe**, prix Gémeaux pour la Web émission « Juliette en direct ».
- **Marien Landry**, œuvre humanitaire au Guatemala.
- **André Larouche**, mention d'honneur du civisme du Gouverneur général pour son acte de bravoure de janvier 2012.

Monique Dancoste, pour le comité de toponymie

SONDAGE – SONDAGE

Vous avez des suggestions pour de nouveaux cours, de nouvelles activités ?

Faites-nous-en part :

Tél : 450 583-3307 Fax : 450 583-3637

Courriel : loisirs@ville.vercheres.qc.ca

VOTRE SECTION

VOUS AVEZ DES SUGGESTIONS ? DES IDÉES DE SUJETS À TRAITER ?

Vous connaissez quelqu'un qui a reçu un prix, vous voulez souligner un bon coup ? Nous vous invitons à nous faire part de tout ce qui pourrait intéresser nos citoyens et lecteurs en adressant vos sujets, questions et suggestions par courriel : sqingras@ville.vercheres.qc.ca

Par la poste ou la chute à courrier au :
581, route Marie-Victorin, Verchères J0L 2R0

» Téléphone : 450-583-3307 » Télécopieur : 450-583-3637

Chaque message sera pris en considération.

Nous traiterons les sujets selon leur pertinence et selon l'espace disponible.



DATES À RETENIR

7 fév.	Soirée Poker
8 fév.	Fête des Jours Rouges
28 fév.	Date limite inscriptions soccer
3 au 7 mars	Semaine de Relâche en folie
17-18 mai	Spectacle de danse Service des loisirs
19 mai	Fête des Patriotes